

Procès verbal du Conseil d'école n°1 du 14 octobre 2025

Présents :

Mme Masnada (mairie du Bourget-en-huile) ; M. Jacquemmoz (mairie de la Table) ; M. Dazy (mairie du Pontet) ; Mme Berger (DDEN) ; Mmes Sueur et Pichetto-Fernandez (enseignantes) ; Mmes Dompnier, Viret et Millaud (représentantes des parents d'élèves)

Excusés :

M Pierre (IEN) ; M. Barbaz (mairie du Bourget-en-huile) ; M. Claraz (mairie de la Table) ; Mme Blayer-Girard (représentantes des parents d'élèves)

I. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves.

Nous accueillons pour cette année Mmes Dompnier Anne Sophie et Blayer-Girard Angélique (titulaires), Mmes Viret Frédérique et Millaud Elisabeth (suppléantes), qui ont été élues le 10 octobre 2025.

58 personnes ont voté sur 67 personnes inscrites sur la liste électorale de l'école. 4 votes ont été considérés comme nuls ou blancs. L'élection s'est déroulée par un vote par correspondance uniquement. Nous remercions la mairie du Bourget-en-huile pour la mise à disposition de l'urne et les représentants de parents d'élèves pour leur implication au sein de l'école.

II. Règlement intérieur

Mme Sueur propose une lecture du règlement de l'école, avant de passer au vote de celui-ci. Le conseil a voté à l'unanimité le règlement intérieur.

III. Effectifs et organisation des classes.

- 44 élèves répartis :

- ▶ 21 (PETITS) : 6 PS, 5 MS, 4 GS, 6 CP
- ▶ 23 (GRANDS) : 7 CE1, 10 CE2, 4 CM1, 2 CM2

- prévisions des effectifs:

- ▶ rentrée 2026 : il y aura 2 départs et 2 arrivées

► rentrée 2027 : il y aura 4 départs et 1 arrivée

Les effectifs vont commencer à baisser.

IV. Présentation du bilan financier de la coopérative scolaire pour l'année écoulée (2024-2025).

- solde précédent 01/09/2024 : + 2 393,27 €
- résultat exercice 2024-2025 : + 728,07 €
- solde 2024-2025 : + 3 126,34 € (-5€ chèque en retard)

Produits :

participations des familles 262 €, vente de photos 773,50 €, participation volontaire et/ou produits exceptionnels (dons) 2286,8 €.

Charges : activités pédagogiques, petit matériel et/ou livres, biens durables 1761,53 €, cotisations et assurance (USEP et banque) 261,40 €, achats de produits pour cessions (photos) 523,50 €, charges exceptionnelles 47,80 €.

Prévisions année 2025-2026 :

- cotisations : + 341 €
- don mairie Bourget-en-huile : + 20 €
- dépenses engagées : adhésion médiathèque - 25 €, petit matériel - 27,02 €

La coopérative ayant eu des dons importants l'année dernière, le bureau a voté pour participer au financement des classes de découverte et pour acheter du matériel durable.

Le conseil propose aussi d'équiper la classe flexible, puisque pour l'instant il n'y a pas de subvention de l'état.

V. Sécurité des élèves et du personnel éducatif

Cette année, il y aura 2 exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) et 2 exercices incendie. Un exercice PPMS et un exercice incendie doivent avoir lieu avant les vacances de Toussaint.

Un exercice d'évacuation a donc été effectué le 19 septembre à 15h05. Le jour même, aucun élève n'avait été prévenu de l'exercice. L'alarme a été donnée par la directrice, depuis le couloir. Tous les élèves et adultes, dispersés dans les trois classes ont entendu le signal et ont rejoint les points de rassemblement, sans problème.

Un élève de la classe de Mme Sueur a pris la mauvaise porte de sortie, celle qui menait sur le couloir donnant sur la porte des maternelles-CP. Mme Sueur a expliqué les raisons pour lesquelles il fallait utiliser une porte plutôt que l'autre. L'exercice s'est globalement bien déroulé pour les deux classes.

Un exercice PPMS « attentat/intrusion extérieure » a eu lieu le 10 octobre à 14h40. Il s'est déroulé dans le calme. L'équipe pédagogique ne connaissait pas l'heure de l'exercice. Mme Sueur a déclenché le voyant lumineux rouge. Tous les élèves ont été confinés dans leur classe en suivant le protocole. Les élèves ont bien suivi les consignes et ce de manière très détendue. Mme Martinez avait de nouveau oublié de verrouiller sa porte en salle de sieste et avait laissé les clefs sur la porte à l'extérieur.

VI. Projets de l'année

a) Évaluation d'école

L'évaluation d'école se déroulera sous la forme suivante :

- écriture d'un rapport d'auto-évaluation, par l'équipe enseignante
- visite et échange avec des inspecteurs et/ou directeurs référents fin janvier
- écriture du rapport final

Mme Sueur a déjà mis à contribution les familles et les élèves de CM en leur donnant un questionnaire sur l'école.

Mmes Pichetto-Fernandez et Sueur prendront appui aussi sur des critères mesurables comme les résultats aux évaluations nationales pour rédiger le premier rapport.

b) Projets pédagogiques

La classe des **PETITS** :

- EMC : Biodiversité

La classe aura 2 ateliers menés par Cœur de Savoie autour du tri des déchets et des petites bêtes dans le compost.

- Sciences : Les élèves ont participé à la semaine du goût, avant les vacances de Toussaint. Ils ont appris les fonctions de la langue, ont trié des saveurs et ont préparé une soupe et un gâteau.

- Classe de découvertes : le projet est en cours de montage. Il portera sur les sciences et plus particulièrement l'astronomie. La classe de découvertes se fera fin juin. Mme Pichetto-Fernandez apportera plus de précisions au prochain conseil.

La classe des **GRANDS** :

- EPS : Mme Sueur, accompagnée de 3 parents d'élèves, a emmené ses élèves pour une course longue dans les bois, sur le sentier des chevaliers.

- EMC : Mme Sueur a abordé la thématique "égalité filles-garçons" et la place des sciences.

Les élèves ont répondu à un questionnaire sur leur ressenti sur les mathématiques et les sciences.

Ensuite, ils ont écouté puis échangé autour du podcast "Les sciences, ce n'est pas que pour les garçons".

- Littérature : Le projet contes a démarré en septembre, avec une visite de l'exposition "Conte-moi la Savoie" à l'abbaye de Hautecombe avec les éditions Boule de neige. Les enfants écoutent, lisent seuls ou pour les autres, toutes sortes de contes. L'objectif visé est l'écriture de plusieurs contes par les élèves. Une auteure-illustratrice de Châteauneuf est venue présenter son métier et ses livres aux élèves de l'école. Elle reviendra dans la classe des grands, le jeudi 16 octobre pour les aider à réaliser leur première page de couverture.

- Mathématiques : Mme Sueur a inscrit sa classe au rallye mathématiques qui démarre en novembre cette année.

- Classe de mer : Le projet est enfin finalisé. La classe de mer se fera à St Raphaël du 1er au 8 juin (soit 6 jours). Le char à voile n'étant plus autorisé pour les CE1, Mme Sueur a trouvé un centre dans lequel les enfants auront des séances de natation en fin de journée. Le coût de cette classe est de 523€. Toutes les familles ont validé le projet.

Les parents pourront bénéficier de certaines aides, comme chaque année : subventions du département, des communes, de l'APE (100€) et de la coopérative scolaire.

Mme Sueur sera accompagnée de 2 bénévoles pour cette classe de mer : Evelyne Corbet et Corinne Giacomini. Elles avaient déjà accompagné Mme Ploton sur la classe de neige.

Le conseil demande à Mme Sueur le programme prévu et la raison d'un déplacement sur 6 jours.
Mme Sueur n'a pas encore planifié la semaine avec l'ASCD, mais il y aura une étude du milieu marin (faune et flore) et du paysage de bord de mer.

Mme Sueur précise que pour obtenir les subventions du conseil départemental, il est demandé de respecter un nombre de jours d'activités sur place en fonction du temps de route.

VII. Remerciements :

Nous remercions les communes pour les travaux effectués à la rentrée, qui nous ont permis d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions, ainsi que pour les peintures effectuées dans la classe de Mme Sueur.

Nous remercions l'APE qui nous a aussi alloué une somme importante pour nos projets.

Nous tenons aussi à remercier encore une fois nos représentants de parents d'élèves, pour leur investissement au sein de l'école.

VIII. Questions

1) questions des enseignants :

- Mme Sueur demande si les communes pourront aider au financement des classes de découverte ?

Mme Masnada dit que c'est compliqué en raison des élections municipales en 2026. Les communes peuvent voter une subvention, mais celle-ci peut-être annulée par le futur conseil municipal.

Actuellement, les communes maintiennent les subventions de 30 € pour la classe des petits (3 jours) et 60 € pour la classe des grands (6 jours).

- Le projet CNR n'aboutissant pas pour le moment, Mme Sueur demande s'il est possible d'équiper la classe de tabourets hauts (réglables) pour utiliser les plans de travail qui ont été installés il y a 2 ans ?

Mme Masnada posera la question à la prochaine réunion du conseil municipal et demande le nombre. Mme Sueur aimerait idéalement 4 tabourets réglables, car ils pourront être utilisés partout dans la classe, sinon 2 non réglables.

- Mme Pichetto-Fernandez aimerait savoir si une nouvelle ATSEM occupera le poste de

Mme Martinez en janvier ?

Mme Masnada confirme que le recrutement est en cours.

2) questions des parents :

- Est-il envisageable de proposer l'aide aux devoirs durant la garderie ? De mettre un bénévole dans les locaux du périscolaire pour faire l'aide ?

Mme Masnada répond que normalement le périscolaire n'a pas pour vocation de proposer l'aide aux devoirs. Elle posera la question lors d'une réunion du conseil.

3) questions des élus :

Aucune question.